







# Compte rendu de visite

Date: 02 Février 2022

**Lieu**: Gouvernorat Nabeul

**Objet**: Visite de suivi des plateformes des agro combinats Hached et Intilaka.

## Participants:

• Dalel Toumi Azouz & Olfa Mlayeh: PRRDA-NE

• Salah Benyoussef: INRAT

• Othman Zariat, Mbarki Arbi et Mounira Gaïes : Agro Combina Hached

• Hamdi Trad & Majdi Mhamed: Agro Combina Intilaka

Mohamed Bassem Batout: OEP Nabeul

Dans le cadre de la convention signée entre le Pôle Régional de Recherche Développement Agricole du Nord- Est (PRRDA-NE) et le Laboratoire des Productions Animales et Fourragères (PAF) de l'INRAT, et dans l'objectif de contribuer au transfert des résultats de recherche, le PRRDA-NE a coordonné, depuis la campagne 2019 -2020, l'installation des plateformes de transfert à l'agrocombinat « Intilaka » qui a adopté les nouvelles obtentions et les a introduites au plan de l'exploitation (association vesce-triticale, orge Lemsi, vesce commune, triticale). Au cours de la campagne 2020-2021, l'agro-combinat « Takelsa » a été aussi impliqué dans le programme de transfert. La plateforme comportait alors les associations fourragères (vesce-avoine et vesce-triticale) et la vesce de Narbone « Faîza ». Durant la campagne 2021-2022, le programme des plateformes de transfert au niveau des agro combinats de l'OTD s'est élargi à travers l'introduction de nouvelles cultures et a impliqué un troisièeme agro-combinat du gouvernorat de Nabeul à savoir l'agro-combinat Hached.

Pour rendre compte de l'état des parcelles des différentes plateformes et pour formuler les recommandations nécessaires si besoin, une visite de suivi aux deux agro-combinats ci-dessus cités a été organisée le 02 02 2022. Il en ressort ce qui suit.









### 1- Agro-combinat Hached à Grombalia

Étant à sa première année (campagne 2021-2022), cette plateforme comporte les 3 parcelles suivantes:

- 0.5 Ha Vesce de Narbonne variété Faïza »
- 0.5 Ha de vesce commune « variété INRAT 303
- 0.5 Ha Orge Lemsi

Ces trois parcelles sont destinées à la production de semences à fin de pouvoir élargir les superficies qui leurs seront réservées au cours des campagnes futures.



#### Vesce de Narbonne «Faïza»

- Date de semis: 18/11/2021
- La parcelle a reçu 50 kg de DAP
- Le traitement herbicide post semis à base de simazine, à la dose de 1.5 l/ha a été efficace. La parcelle est propre. Toutefois on note la présence de quelques plantes adventices
- La levée est homogène
- La densité de semi est faible. (le peuplement idéal est environ 35 plants/m² et une dose de semi de 80-90 kg/ha)



Recommandation: Prévoir un désherbage manuel, sans traitement chimique.









#### Vesce « INRAT 303»

 Date de semis : le 18/11/2021.

- Précédent cultural : orge

- Dose de semis : 50 kg/ha

Une partie de la parcelle a reçu un traitement en post semis et prélevée avec la simazine. Elle est demeure néanmoins moyennement à infestée hautement diplotaxis sp. Une bande non traitée trouve se complètement envahie par l'adventice et devrait être détruite au plus vite pour éviter un foyer d'infestation le pour restant de l'exploitation. D'ailleurs, la parcelle limitrophe de l'étable été auparavant objet d'épandage massif de fumier de volaille ce qui pourrait expliquer son haut degré d'infestation puisque diplotaxis est une plante indicatrice de nitrate dans le sol.





**Recommandations:** Prévoir si possible un désherbage manuelle pour la partie moyennement infestée et labourer la partie envahie pour limiter l'envahissement des plantes adventices avant leur floraison pour éviter leur égrainage. Selon l'évolution de l'état de la culture, la parcelle sera récoltée soit en foin soit en semences.









### Orge « Lemsi »

- Date de semis: 15/11/2021
- Précédant cultural : Blé dur.
- La parcelle a reçu 50 kg de DAP.
- A reçu un engrais foliaire NPK et a fait l'objet d'un traitement herbicide: (Nuance & Oxal) La culture est de faible vigueur, avec une faible densité de semis, le désherbage étant entrepris tard, on a laissé beaucoup de marge adventices pour se développer et envahir la céréale. La rotation paille sur paille et la présence massive de l'oxalis sont des indicateurs d'une mauvaise gestion des adventices au niveau de l'exploitation. La parcelle fait partie d'une ex SMVDA retro cédée à l'OTD.



Recommandations: Prévoir un apport de 100 kg d'ammonitre, surveiller l'apparition l'Helminthosporiose et prévoir un traitement fongique en cas d'attaque. Si possible apporter un engrais phospho - potassique. Suivre l'apparition des dicotylédones et si nécessaire traiter au Nikos.

## 2- Agro-combinat «Intilaka»

La plateforme de l'agro-combinat **Intilaka** est à sa troisième année. Pour cette campagne les cultures on été installées dans la région de **Toutta** (Grombalia) et La région de **Jdidi** (**Baddar** Takelsa). L'équipe a programmé l'extension des superficies réservées aux cultures introduites au cours des campagnes précédentes pour satisfaire l'auto approvisionnement en semences.

Cette plateforme comporte les parcelles et les cultures suivantes :

- ✓ 2.5 Ha d'association Vesce «INRAT303 Triticale « Vivacio »
- √ 3 Ha multiplication Vesce «INRAT 303 »
- ✓ 1 Ha d'Orge « Lemsi »
- ✓ 1 Ha de Triticale Vivacio
- √ 1 Ha Lupin









# Parcelles Orge « Lemsi »



- date de semis le 23/12/2021
- La culture est en bon état (une bonne parcelle).
- dégâts manifestes dus au passage des sangliers

**Recommandations**: prévoir un désherbage (Bomba) et un apport de 100 kg/ha d'ammonitre au début tallage.

#### **Association Vesce INRAT 303 - Triticale Vivacio**

- Date de semis : Le 16/12/2021
- Proportion de
  l'association : 70 kg vesce
  avec 30 kg de Triticale
- La parcelle est en bon état, les deux cultures sont aux bonnes proportions.

Présence d'adventices à un stade jeune











#### Vesce «INRAT 303»





Date de semis : Le 16/12/2021.

La culture au stade levée, elle est en bon état.

Semis entrepris à l'épandeur d'engrais. On ne cesse de déconseiller ce mode de semis car on ne peut y respecter ni la répartition des semences ni l'homogénéité de la profondeur d'enfouissement. Là aussi, il s'agit d'une parcelle d'une ex SMVDA retro - cédée à l'OTD. La capacité de mécanisation de l'OTD est bien dépassée.

# Lupin



- Date de semis : Le 16/12/2021
- La culture a bien démarré, mais on note un début de jaunissement : chlorose ferrique et toxicité attribuée à une haute teneur en calcaire actif. Le choix de la parcelle n'était pas adéquat
- Absence des nodules.
- La parcelle voisine de texture très légère aurait été un meilleur choix pour la culture.









### Féverole « Najeh »





- Date de semis : Le 16/12/2021, semis réalisé à l'épandeur d'engrais.
- La culture a bien démarré, c'est une bonne parcelle, propre, avec environ 20 plants /m² de densité.
- **Recommandations**: suivre l'apparition des adventices et traiter contre les monocotylédones au Select Super (1 l/ha de produit commercial) » et contre les dicotylédones si besoin et avec la bentazone (à partir du stade 10 cm de la féverole) et à la dose de 1.25 l/ha de produit commercial.